

## comptes-rendus

### **La France face aux défis énergétiques : quels choix stratégiques ?**

VIII<sup>es</sup> Rencontres parlementaires sur l'énergie organisées le 4 octobre 2007 à Paris par MM. Claude Gatignol, député de la Manche, et Aymeri de Montesquiou, sénateur du Gers.

Au cours du débat public sur la construction d'un terminal méthanier à Dunkerque auquel j'ai participé en tant que membre de la Commission particulière chargée de son organisation, les participants aux réunions publiques se sont plusieurs fois interrogés sur la nécessité de la construction d'un tel terminal alors que, d'une part, les projets de ce genre se multiplient en Europe et que, d'autre part, on ne cesse d'appeler à l'efficacité énergétique, à la lutte contre le réchauffement climatique et au développement des énergies renouvelables.

En une phrase, le Professeur Jacques Percebois, directeur du CREDEN<sup>1</sup> et intervenant aux VIII<sup>es</sup> Rencontres parlementaires sur l'énergie, résume la position des tenants d'une politique de gaz plus développée : « Selon Bruxelles, la surcapacité des infrastructures est le prix à payer pour assurer la sécurité d'approvisionnement. »

Les VIII<sup>es</sup> Rencontres parlementaires sur l'énergie ont essentiellement servi à livrer une synthèse du contexte énergétique national en quelques points.

#### **Répondre à la demande énergétique, diviser par deux les émissions de gaz à effet de serre**

Cette division par deux des émissions au niveau mondial d'ici à 2050 correspond à une division par quatre dans les pays industrialisés (le fameux facteur 4) selon le principe de la responsabilité « partagée mais différenciée », puisque le développement accéléré des pays émergents augmente inéluctablement leur contribution à la pollution atmosphérique.

À plus court terme, l'Europe s'est engagée dans un triple objectif 20 : une réduction de 20% des émissions de gaz à effet de serre, une économie d'énergie de 20% et une part de 20% d'énergies nouvelles renouvelables (ENR) dans la consommation d'énergie primaire d'ici 2020. Plusieurs intervenants ont exprimé leur doute quant à l'atteinte de ces objectifs si d'importants efforts ne sont pas déployés.

---

1. Centre de recherche en économie et droit de l'énergie.

À ce sujet, l'intervention de M. Alain Liebard, président de l'Observatoire des énergies renouvelables (Observ'ER), était fort intéressante : certes, l'objectif d'économies d'énergie est de 20%, mais 20% de quoi ? La Commission européenne aurait dernièrement modifié les bases de calcul, réduisant l'écart qui nous sépare de notre objectif de 31,5 Mtep à 17,6 Mtep<sup>2</sup>. L'effort à fournir a donc été divisé par deux.

### **Réduire les prix de l'énergie**

Cet objectif de réduction des prix de l'énergie a fait l'objet de mesures et propositions qui peuvent sembler contradictoires, comme l'a noté M. Jacques Mopin, vice-Président de l'association UFC-Que choisir.

En effet, on cherche à développer la concurrence en libéralisant le marché européen de l'énergie tout en appelant à la création de géants énergétiques européens capables de négocier des tarifs stables et avantageux, ce qui devrait réduire la concurrence au sein de l'Union. L'exemple de la loi du 7 décembre 2006 relative au secteur de l'énergie est assez symptomatique de cette dualité : elle prévoit à la fois la fusion de GDF et Suez et la transposition, en France, des directives européennes sur l'ouverture des marchés de l'énergie au 1<sup>er</sup> juillet 2007, de façon à élargir le choix des fournisseurs d'énergie. Cette concentration au sein du marché européen est considérée par d'autres intervenants comme bénéfique, permettant à l'Union européenne d'agir en entité unique et solidaire dans un secteur stratégique et hautement compétitif.

### **Prendre en compte les facteurs géopolitiques**

La stratégie énergétique des pays n'est pas toujours déterminée en fonction de considérations purement économiques, mais elle se fonde aussi sur des facteurs géopolitiques ou sur la nécessité d'assurer la sécurité de leurs approvisionnements.

L'intervention du Professeur Percebois a traité essentiellement des considérations stratégiques qui sous-tendent les politiques énergétiques.

Le gaz constitue un secteur géopolitique stratégique : en Europe, 60% du gaz traverse au moins une frontière, contre 10% de l'électricité. La Russie fournit à la France 20% de pétrole contre 50% de gaz. La stratégie de la Russie s'appuie sur le contrôle à la fois des réserves (nombreuses en Asie centrale) et du transport. La Russie et l'Algérie cherchent également à minimiser le nombre de pays de transit afin de réduire à la fois les coûts et les risques.

D'autres pays ont une stratégie bien plus fortement fondée sur leurs relations politiques avec d'autres pays, comme le Maroc par exemple, qui préfère importer du charbon qu'utiliser le gaz de son voisin l'Algérie.

Même le rôle du droit international a été évoqué avec l'exemple de la Mer Caspienne : l'exploitation de cette étendue d'eau ainsi que des ressources, énergétiques ou autres, dont elle regorge, est plus ou moins également répartie entre les pays qui l'entourent selon qu'elle est juridiquement définie comme une mer ou comme un lac : si c'est une mer, le partage des eaux se fait selon la longueur de la rive de chaque pays. Si c'est un lac, le partage est égal entre les cinq pays qui l'entourent. Officiellement, elle est considérée au plan juridique comme une mer mais la doctrine n'étant pas tranchée, les débats sur le sujet persistent, notamment entre les pays riverains qui cherchent toujours à adopter une position commune sur le statut de la Caspienne. Évidemment, un pays comme l'Iran a plutôt intérêt à ce que ce soit considéré comme un lac, ce qui lui permet d'avoir une part de 20% au lieu de 13%.

La question de la sécurité d'approvisionnement, souvent évoquée par les maîtres d'ouvrage lors du débat public à Dunkerque, est une considération primordiale derrière l'arbitrage entre gazoduc et gaz naturel liquéfié (GNL) transporté par des méthaniers. L'engouement relativement récent pour le GNL est partiellement dû à sa capacité d'assurer une certaine indépendance énergétique vis-à-vis des fournisseurs traditionnels de gaz par canalisations. En effet, il permet, d'une part, d'acheminer le gaz à partir de sources plus diversifiées et plus lointaines et, d'autre part, d'éviter la multiplication des pays (souvent instables) par lesquels transite le gaz, comme c'est le cas avec les gazoducs. Mais

2. Mtep = Mégatonne équivalent pétrole ; 1 Mtep = 1 000 000 tep ; 1 tep a un pouvoir calorifique de 10 Giga calories (GC).

M. Percebois rappelle que le GNL est tout autant une opportunité qu'un danger : la concurrence entre les pays pour l'accès à cet approvisionnement est en effet très rude.

### **Préserver un avantage comparatif**

Il est plus que nécessaire de préserver un avantage comparatif dans un secteur en perpétuelle évolution et dans lequel des pays comme la Chine lancent des stratégies offensives et cohérentes.

Il faut à cet effet savoir explorer d'avantage les gisements d'économies d'énergie, en augmentant les dépenses consacrées à la recherche et, éventuellement, en restructurant les activités énergétiques en Europe à travers le « *ownership unbundling* » (découplage de propriété entre la fonction de production et celle de distribution) proposé par la Commission européenne.

### **Trouver des gisements... d'économies énergétiques**

De nombreuses mesures relatives au secteur du transport ont été évoquées, comme l'optimisation de l'utilisation des chemins de fer en France en sachant que plusieurs anciennes lignes ne répondent plus aux normes de sécurité actuelles. M. Christian Frémont, alors directeur de cabinet de Jean-Louis Borloo<sup>3</sup>, rappelle que le changement de comportement doit être mieux accompagné : demander aux Français d'acheter des voitures 100% propres alors qu'aucune marque française n'en fabrique n'est pas très cohérent... Concernant le bâtiment, M. Bernard Saint-André, directeur de stratégie chez Dalkia, s'interroge sur la possibilité d'envisager une taxe foncière en fonction de l'efficacité énergétique des bâtiments.

### **Initier des projets de recherche et développement**

Certains dirigeants d'entreprises présents à ces rencontres ont exposé leurs initiatives dans ce domaine.

Le PDG d'EDF, M. Pierre Gadonneix, a fait part de l'engagement de son entreprise dans des projets de long terme : EPR 4<sup>e</sup> génération, stockage de carbone, utilisation de la mer (technologie dans laquelle EDF était pionnière il y a quelques décennies, notamment l'utilisation des marées et de la houle).

L'expédition Total Pole Airship a été évoquée par M. Jean-Jacques Mosconi, directeur de la stratégie de Total, qui a souligné que cette initiative a permis pour la première fois de mesurer l'épaisseur de la banquise alors que jusque-là on n'a fait qu'en mesurer la superficie.

### **Restructurer les activités énergétiques en Europe**

La mesure dite du « *ownership unbundling* » est censée faciliter les investissements dans les réseaux GNL, assurer un meilleur retour sur investissement, permettre une baisse des concentrations et aboutir à des prix qui reflètent plus fidèlement la situation du marché. Le Parlement européen rappelle toutefois que cette restructuration, possible pour l'électricité, ne peut être appliquée de la même manière au secteur du gaz. Les fournisseurs, eux, avancent les difficultés de gérer un dégroupage de leurs activités et craignent une bureaucratie plus importante. En outre, des participants soulignent la perfectibilité du « *ownership unbundling* » qui risque de pénaliser les pays où un système transparent et performant existe déjà, et s'interrogent sur la possibilité de faire appliquer les mêmes exigences à des pays tiers à travers la signature d'accords internationaux.

En ce qui concerne la promotion d'une plus grande intégration du marché européen et de la mise en place de marchés régionaux transfrontaliers, la France se montre très active : elle participe en effet à quatre des sept initiatives régionales d'électricité et à deux des trois initiatives régionales de gaz, l'initiative Nord-Ouest destinée à consolider les échanges avec la Norvège et l'initiative Sud dont l'objectif est de faire remonter les flux de l'Espagne vers la Norvège en passant par la France.

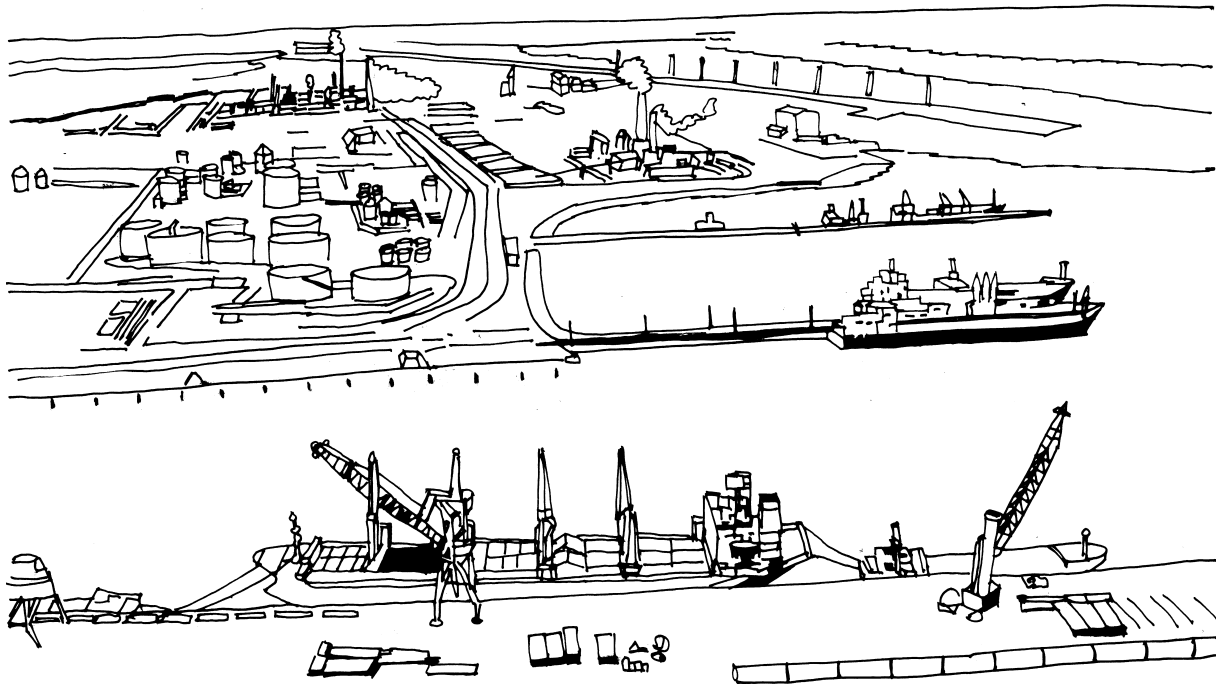
M. Robert Mahler, président d'Alstom France, a souligné l'importance d'une homogénéisation de la politique énergétique européenne. La situation dans les différents États membres reste très « mitigée » : infrastructures obsolètes en Pologne, loi interdisant le recours au nucléaire en Italie, recul des projets d'énergies renouvelables en Espagne contre un intérêt croissant pour le gaz, revirement de la position du Royaume-Uni en faveur du nucléaire...

---

3. Il est actuellement directeur de cabinet du président de la République.

Une intervention m'a particulièrement marquée : en parlant de la formation des prix, M. Jean-Baptiste Séjourne, directeur général des opérations chez Electrabel France, a évoqué l'effet de l'incertitude sur les prix, mais aussi des processus plus ou moins lourds qui peuvent retarder la réalisation de certains projets. Impliquée comme j'étais dans un débat public, j'ai pensé à ce mode de participation qui pourrait être considéré comme un facteur de retard dans un climat de compétitivité exacerbée mais qui, au final, doit éviter bien des complications ultérieures en permettant de débattre de son opportunité et de ses répercussions.

**Aline Yasmine**



Une vue du port de Dunkerque. Dessin de Claire Brenot.